

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 juillet 2020, la société Morgan Stanley Corp. (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 27 juillet 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley & Co. International plc, Morgan Stanley & Co. LLC, Morgan Stanley Australia Securities Limited, Morgan Stanley Capital Services LLC et Morgan Stanley Europe SE, 12 193 831 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 8,81% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Morgan Stanley & Co. International plc	7 378 364	5,33
Morgan Stanley & Co. LLC	4 195 175	3,03
Morgan Stanley Australia Securities Limited	2 585	ns
Morgan Stanley Capital Services LLC	379 362	0,27
Morgan Stanley Europe SE	238 345	0,17
<b>Total Morgan Stanley Corp.</b>	<b>12 193 831</b>	<b>8,81</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, Morgan Stanley & Co. International plc a franchi en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 967 763 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 4 195 169 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 138 472 385 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 488 900 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont (i) 227 800 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *call option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 21 août 2020 et le 17 juin 2022, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 38 € et 150 € et (ii) 261 100 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *put option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 21 août 2020 et le 17 décembre 2021, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 36 € et 160 €.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 1 238 908 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont : (i) 1 225 772 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>2</sup>, résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 8 octobre 2020 et le 15 mai 2023, (ii) 11 771 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>3</sup>, résultant de la détention de contrats « *retail structured product* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 8 mai 2020 et le 5 juin 2020 et (iii) 1 365 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>4</sup>, résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 16 octobre 2020, au prix unitaire par action de 58,44 €.
- la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir 379 362 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>2</sup> (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 14 décembre 2020 et le 2 février 2023 ; et
- la société Morgan Stanley Europe SE a précisé détenir 88 345 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>2</sup> (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 30 avril 2021.

---

---

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.

<sup>3</sup> Sur la base d'un delta compris entre 0,15 et 2,49.

<sup>4</sup> Sur la base d'un delta de 0,25.